

# la Voix Sépharade

Bulletin du C.I.S. Neveh Chalom / Mars-Avril 2021 / n°300 / Nissan 5781

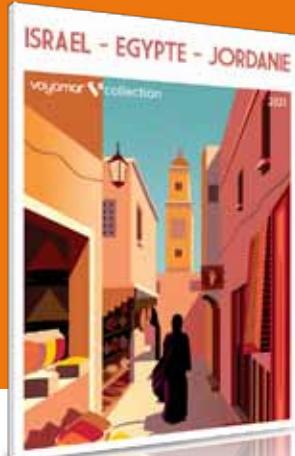
A festive Purim-themed illustration. In the foreground, a red Purim mask with a white face and a black and white striped pattern is positioned at the bottom right. Above it, a banner with the Hebrew word ' Purim ' and the French phrase ' Bonne fête de Pessah ' is draped across the scene. The background shows a building facade with multiple windows and a warm, golden glow.



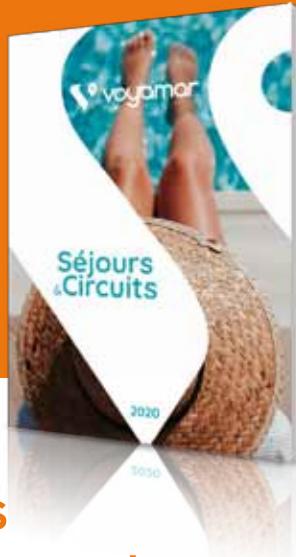


# Ailleurs Voyages Marietton

LE SPÉCIALISTE D'ISRAËL À LYON DEPUIS PLUS DE 50 ANS



Découvrez notre brochure  
Israël, Egypte et Jordanie  
ainsi que notre brochure  
Séjours & Circuits



Nous gérons vos transferts aéroports  
et vous faisons voyager aux quatre coins du monde  
avec nos partenaires exceptionnels.



LYON 1 | Equateur Voyages - 4, rue de la République - 04 78 29 48 58

LYON 2 | 51, rue du Président Edouard Herriot - 04 78 37 31 72

LYON 3 | 152, rue Moncey - 04 78 62 35 74

LYON 3 | 18, rue Paul Bert - 04 78 60 64 10

LYON 9 | 34, rue Marietton - 04 78 83 50 65

VILLEURBANNE | 140, cours Emile Zola - 04 37 42 84 41

CALUIRE ET CUIRE | 6, avenue Pierre Terrasse - 04 78 08 43 73

Retrouvez toutes nos agences de voyages sur  
[ailleursvoyages.com](http://ailleursvoyages.com)

*A la mémoire de mon mari et de notre papa Claude Abitbol,  
co-fondateur des Voyages Marietton.*

**La Voix Sépharade**  
**Bulletin du CIS Neveh Chalom N°300**  
Dépôt légal n°484-2001  
317 rue Duguesclin – 69007 Lyon  
Site internet : [www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)  
Mail : [info@nevehchalom.fr](mailto:info@nevehchalom.fr)

**Rabbin** : Yaakov NEZRI 06 19 07 82 14  
**Président d'Honneur** : Marc CHOURAQUI  
**Président** : Daniel PEREZ  
**Vice-Président et Trésorier adjoint** :  
Joseph BENSOUSSAN  
**Secrétaire Général et Trésorier** : Simon MOLHO  
**Actions Sociales Matan Basseter** : Albert ATLAN  
et Jacques BOUAZIZ  
**Affaires extérieures** : Gérard BENHAMOU  
**Les travaux du bâtiment** : David AMSELLEM  
**Comité des fêtes** : Patrick LEVY et Dr Nino BELLAICHE  
**Administrateur** : Hervé DARAI  
**Jeunesse** : Serge LUZON  
**Communication** : Jean-Jacques NABETH  
et Nathalie NABETH  
**Directrice du Talmud Thora** : Yaël NEZRI  
**Responsable de Hévra Kadicha** : Jacques ELMALEK  
**Webmaster** : Jean-Jacques NABETH,  
Nathalie NABETH

**Rédaction :**  
Rabbin Yaakov NEZRI  
Nathalie NABETH  
Simon MOLHO  
Les textes contenus dans ce numéro  
n'engagent que leurs auteurs.

**Impression :**  
Imprimerie Valley  
9, rue Claudio Penet  
69003 Lyon  
Tél. : 04 78 54 44 87  
Réalisation de la couverture :  
Jean-Jacques NABETH

# SOMMAIRE



Message du Rabbin Yaakov Nezri	4
Message du Grand Rabbin Dahan	5
Message du Secrétaire Général	
Simon Molho	6
La Maison du Consistoire	7
Institut Culturel du Judaïsme	8 & 9
Le Guide de Pessah	10, 11, 12 & 13
Quizz spécial Pessah	14
Pessah chaque jour	15
Rétrospective communautaire	16 & 17
Activités jeunesse	19
La Tsédaka	21
Horaires de Pessah	22
Décès	24
Assemblée générale	24
Carnet familial	26
Limoudim	27



## Le saviez-vous ?

Le Mikvé de Neveh Chalom est ouvert tous les jours.  
Rendez-vous à prendre auprès de Yaël NEZRI 06 14 50 42 38  
L'année du décès, une veilleuse est allumée à la mémoire du défunt.  
Une plaque gravée au nom du défunt est apposée sous la veilleuse.  
Renseignement au secrétariat du CIS.

## PAIEMENT DES DONS EN LIGNE

Sur notre site internet rubrique paiement

[www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

Reçu Cerfa directement sur notre site

[www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

# message du Rabbin Yaacov Nezri



**L'Éternel dit à Moïse : « Va chez Pharaon car J'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs, pour que Je place Mes prodiges au milieu d'eux ; afin que tu racontes à ton fils et à ton petit fils, comme Je Me suis moqué de l'Egypte ainsi que les merveilles que J'ai opérées au milieu d'eux, et vous saurez que Je suis l'Éternel » (Exode 10, 1-2)**

**D**ans ces versets, D. annonce très clairement que les plaies envoyées sur l'Egypte n'ont pas pour unique but de délivrer le peuple juif. L'objectif final de ces prodiges est bien plus édifiant. Il s'agit de faire acquérir à tout un chacun bien plus que la foi en l'Éternel : la connaissance de D. . Aussi, D. ne se suffit-il pas d'une seule et unique plaie afin d'abattre définitivement l'Egypte. D. décide de multiplier les prodiges, de frapper la terre, l'eau, les airs, la faune et la santé de tout être. Cette diversité dans le châtiment va inculquer à tout un chacun suivant sa sensibilité la connaissance d'un D. créateur du monde, omnipotent et omniscient, exerçant Sa Providence.

Ainsi, à l'issue des dix plaies, chacun y a trouvé son compte. Celui qui ne fut point impressionné par la plaie de sang, le fut par celle des sauterelles. Les plus dures de caractère et les plus insensibles attendirent les dernières plaies afin d'être impactés. Au terme de cette délivrance, chacun put clamer haut et fort sa foi en D. Pourtant, le terme de foi, Emouna, n'apparaît à aucun moment dans le texte évoquant les dix plaies d'Egypte. Il faut attendre le point culminant de la sortie d'Egypte, c'est-à-dire le miracle de l'ouverture de la Mer Rouge, pour que la Thora mentionne explicitement au sujet d'Israël la foi en D. : « Israël vit la main puissante dont l'Éternel avait usée contre l'Egypte, et le peuple craignit l'Éternel ; ils eurent foi en l'Éternel et en Moïse son serviteur ». (Exode 15-31)

Pourquoi donc avoir attendu l'ultime prodige pour exprimer très clairement

la foi en l'Éternel ? Pouvons-nous penser un instant que nos frères resteront indifférents aux dix plaies d'Egypte, voire à la plus terrible d'entre elle : la mort des premiers nés ? Ce passage de la Thora nous donne l'impression que jusqu'à la traversée de la Mer Rouge, certains doutaient encore et que cet ultime miracle mit fin à toute spéculation. En fait, nos rabbins expliquent qu'il existe deux types de foi, une foi résultant d'un raisonnement philosophique, où voire même scientifique, une croyance découlant d'une démonstration implacable. Il s'agit d'un premier niveau de Emouna qui n'est pas sans danger. En effet, toute démonstration contradictoire pourrait ébranler notre foi. Telle était le niveau de Emouna acquis aux termes des dix plaies d'Egypte.

Par contre, lorsque D. a opéré le miracle de l'ouverture de la Mer Rouge, nous avons atteint un niveau de foi exceptionnel, transcendant finalement la foi elle-même : la connaissance sensorielle de l'Éternel. Le verset ne proclame-t-il pas au moment de la traversée de la Mer Rouge : « Voici mon D. et je Le célébrerai » (Exode 15-2). Le montrant du doigt, les enfants d'Israël ont désigné, très clairement le créateur qui s'est dévoilé comme jamais au moment de ce miracle. Nous le lisons dans la Hagada : « Avec une grande crainte : C'est le dévoilement de la présence divine ». Nous le disons également tous les soirs dans la prière de Arvit : « Ta royauté, tes enfants l'ont vue en traversant la mer ». **Qui a ressenti au plus profond de son être la présence de D. a atteint un tel niveau de Emouna que**

**plus rien ne peut venir perturber sa foi.** C'est là le sens de la déclaration faite au sujet des enfants d'Israël témoins du miracle de la Mer Rouge : « Ils ont eu la foi en l'Éternel ». C'est-à-dire ils ont atteint le niveau optimal de foi en D. : la connaissance de D.

Nous aussi, nous sommes en mesure d'accéder à un tel niveau dès lors que nous nous investissons dans l'accomplissement des Mitsvot et dans l'étude de la Thora. Plus nous nous dévouons dans notre sacerdoce, et plus nous ressentons cette chaleur spirituelle qui nous envahit, cette joie profonde d'un autre ordre qui nous saisit : ce vécu ne fait qu'attester que nous étreignons par notre pratique religieuse, les ailes de la Providence.

Aussi, nous est-il demandé de nous investir pleinement dans chaque Mitsva que nous accomplissons. Le zèle et l'entrain que nous y mettons développent en nous inévitablement une émotion d'un autre ordre révélatrice de notre proximité avec l'Éternel. Nous embrassons alors la connaissance de D.

Profitons de ces fêtes de Pessah pour communiquer ce zèle et cet entrain, dans la pratique religieuse et dans nos usages, à nos enfants et à nos petits-enfants. Transmettons- leur ainsi cette connaissance de l'Éternel dont nous nous prévalons à travers notre investissement religieux.

En cette veille de Pessah, nous prions pour que l'Éternel mette fin à nos souffrances, qu'il apporte guérison et santé à tous les malades, et qu'il nous ouvre les portes de toutes les délivrances.

# du Grand Rabbin Dahan



## Une transmission harmonieuse

**L**e peuple juif en général, et la Communauté en particulier, ne peuvent se concevoir que par leur vocation à rassembler et à fédérer toutes les énergies dans le but éminemment positif d'assurer la pérennité et, à tout le moins, la transmission du Judaïsme. Mais la Communauté ne peut être qu'un acteur, elle ne pourra jamais se substituer aux parents et au milieu familial.

Les parents devront toujours être vigilants pour veiller à ce que leurs enfants reçoivent harmonieusement ce qu'ils leur auront transmis. Il s'agit de montrer aux enfants l'importance que l'on ressent à ce que la chaîne de la transmission continue – les enfants sont le miroir de nos sentiments profonds. Pour cela il faut de la volonté et de bonnes résolutions.

A Pessa'h nous relatons la sortie d'Egypte. Suivant la Parole de nos Sages, le mot Pessa'h peut être découpé en deux et devient Pé : la bouche – Sa'h : qui relate. C'est donc par excellence la fête de la transmission.

Bien plus qu'un moment de retrouvailles familiales (qui ont aussi leur importance !) c'est un moment unique dans l'année juive où l'envie de faire partie d'une Communauté de peuple et de destin, le fait d'accepter l'héritage pluri-millénaire de la Torah, peut se dévoiler autour de la Table du Seder. Ce soir là, les enfants prennent une place primordiale, car ils sont l'avenir du peuple juif. On les fait participer activement au déroulement de la soirée, car demain ce sera à leur tour de mener le Séder.

Quelle chance, mais aussi quelle responsabilité !

La Sortie d'Egypte constitue l'élément fondateur de notre Peuple. C'est par elle que nous trouvons notre raison d'exister et, donc, de transmettre.

Ce n'est pas pour rien qu'elle constitue l'élément central de la soirées du Seder. On y discute d'ailleurs de l'opportunité de rappeler la Sortie d'Egypte tous les soirs de l'année. Le Talmud (1) nous enseigne : « on mentionne la sortie d'Egypte tous les soirs ; » Rabbi Eléazar ben Azaria (2) dit « j'étais comme un homme de 70 ans et je n'avais pas réussi à faire mentionner la Sortie d'Egypte dans la prière du soir

jusqu'à ce que Ben Zoma ait interprété le verset comme il est dit « afin que tu te souviennes du jour de ta sortie de la terre d'Egypte tous les jours de ta vie (3) ». La mention les jours de ta vie nous apprend qu'on rappelle en journée. Tous les jours, le mot tous étant superflu est interprété ainsi par Ben Zoma fait référence aux nuits. Les Sages disent : « les jours de ta vie fait référence à notre monde ('olam hazé ; tous les jours (ait référence) aux temps messianiques (ye-mot hamashia'h).

Le Rav Itzhak Hutner zal (4) rapporte cette discussion entre Ben Zoma et les Sages ; à savoir si l'on mentionnera encore la sortie d'Egypte aux temps messianiques. Il cite l'opinion du Maharal de Prague (5) selon laquelle le rappel de la Sortie d'Egypte aux temps messianiques va de paire avec la mention de la Sortie d'Egypte le soir de Pessa'h. Ce qui implique que d'après les Sages, qui considèrent que l'on ne mentionnera pas la Sortie d'Egypte aux temps messianiques, il n'y aura pas, non plus, de relation de la Sortie d'Egypte le soir de Pessa'h. Mais cette opinion, nous dit le Rav Hutner, ne peut être acceptée que dans la mesure où la mention de la Sortie d'Egypte est considérée comme un commandement positif par nos Maîtres. Le fait de ne pas comptabiliser la relation de la sortie Sortie d'Egypte tous les jours comme un commandement positif de la Torah signifie que la relation qui en fait le soir de Pessa'h est éternelle. L'un de nos plus grands maîtres, le Rambam (Maimonide) a comptabilisé la relation de la Sortie d'Egypte le soir de Pessa'h dans son livre des commandements (Sefer Hamitzvot), ce qui implique qu'il la considère comme un commandement éternel, non lié aux évolutions de l'Histoire.

Une question demeure, et elle est posée par le Rav Hutner : Qu'est-ce qui justifie le distinguo opéré entre la mention de la Sortie d'Egypte que nous faisons chaque jour et celle que nous faisons le soir de Pessa'h ?

Le Talmud rapporte à ce propos la métaphore suivante : « Il s'agit d'un homme qui cheminait tranquillement, à pied, pour voyager d'une ville à l'autre. En chemin, il est attaqué par un loup auquel il échappe. Il commence à raconter ce qui lui est arrivé lorsqu'un serpent

le prend à parti. Il lui échappe et ainsi de suite, un danger chassant le précédent à tel point que lorsque le voyage est fini les premiers dangers sont complètement oubliés. ». Ainsi Israël à travers l'Histoire, qui n'a cessé depuis la Sortie d'Egypte, d'échapper à des dangers tous plus terribles les uns que les autres ? De quoi se souvient-on à la fin de l'histoire aux temps messianiques ?

Dans cette optique, on comprend que les malheurs qui nous ont assaillis à travers l'histoire font, qu'aux temps messianiques on ne mentionne plus la Sortie d'Egypte tous les jours ; elle est comme le loup du début du chemin. Par contre, le soir de Pessa'h qui est l'événement fondateur du 'Am Israël (du peuple juif) il en va différemment car nous devons nous considérer comme étant nous-mêmes sortis d'Egypte.

A tel point que le Talmud (6) par la bouche de l'un de ses plus éminents Maîtres, Rava, nous enseigne que nous avons l'obligation, dans chaque génération, de nous considérer comme étant nous-même sortis d'Egypte.

Dans cette optique, nous ne pouvons pas avoir oublié ce que nous avons vécu nous même !

C'est là le challenge d'un Séder réussit ; celui que l'on quitte à regret en attendant le prochain avec impatience.

Pourquoi une telle tension, voire un quasi acharnement autour de la Sortie d'Egypte ? Parce que la Torah et les Sages savent que là, se joue l'avenir du Peuple Juif. C'est autour de la Table du Seder, toutes générations confondues, que nous pourrons construire la Communauté de demain en assurant une transmission que l'on veut éternelle et... harmonieuse.

Pessa'h cacher ve saméa'h à toutes et à tous

1. Berakhot 12b-13a

2. Il a en réalité 18 ans et la barbe lui a blanchi miraculeusement en une nuit pour lui permettre de ne pas « dépareiller » vis-à-vis de ses collègues, qui étaient tous beaucoup plus âgés que lui.

3. Deutéronome XVI : 3

4. Pa'had Its'hak sur Pessa'h ch 24

5. Guevourot Hashem ch. 53

6 Pessa'him 116b

# message du Secrétaire Général Simon Molho



« Avoir les pieds dans la terre, c'est se servir de ses racines.  
Avoir la tête vers le ciel, c'est préparer son avenir ».

Chers amis,

Ces deux maximes que je dois à nos sages, sont ce que chacun de nous devrait conserver dans sa mémoire et se le rappeler chaque matin lors de la mise des Tephillin.

**Les racines** sont nos parents, notre maman qui nous a donnée la vie, nous a nourrie, nous a éduquée, a veillé jusqu'à son dernier jour sur nos vies. Notre père qui nous a transmis son expérience, sa joie de vivre, nous a conseillé, développé notre ambition pour avoir une vie remplie au servie de l'humanité.

Par leur amour, ils nous donnent la force de surmonter tous les obstacles.

## Le ciel, c'est Hachem.

Tout est possible quand on croit en Hachem, tout est acquis à ceux qui ont la foi.

L'histoire de notre peuple nous interpelle ; tant d'événements surnaturels parcourent notre histoire, comment expliquer et comprendre la fin de l'esclavage, l'ouverture de la Mer Rouge, la traversée du désert, la manne, le don de la Thora, la résurrection de notre pays ISRAËL, si ce n'est l'expression de la puissance d'Hachem.

Dans la vie de chacun d'entre nous, nous avons vécu des moments où tout semblait perdu, sans espoir. Tout à coup, la lumière est apparue et nous avons repris confiance ; lumière apportée par Hachem.

Sur le plan communautaire, la venue du Consistoire Régional dans nos bâtiments, l'ouverture du Musée du Judaïsme (voir pages 7,8 § 9) renforcent « nos racines » dans le judaïsme lyonnais, nos salles de réception rénovées seront mises au service de la communauté pour nos fêtes de familles, pour des conférences pour toutes associations communautaires.

Depuis un an, nombreux de nos aînés ont été interdits de synagogue. Par les moyens modernes de communication, nous avons pu les joindre, leur faire passer les nouvelles de la communauté, ainsi que les commentaires si appréciés de la paracha de la semaine, faits par notre rabbin Yaakov Nezri. Faites-vous connaître, si vous n'avez pas reçu ces messages en envoyant adresse mail et/ou numéro de mobile.

Grâce au dévouement de nos permanents, découvrez dans les pages communautaires l'ensembles des offices virtuels qui ont été marqués cette année sans vous.

Autre miracle. Depuis plus de 70 ans, Israël est la cible des médias ; par une gestion inspirée de la crise sanitaire, Israël est cité comme modèle dans le monde entier.

Nos cœurs imbibés de foi, nous surmonterons cette pandémie. Gardons l'espoir, nous retrouverons vite une vie heureuse. Par son attachement aux valeurs de la Torah, le peuple juif se doit de donner l'exemple.

PESSAH CACHER VESAMEAH



## La Maison du Consistoire

La Maison du Consistoire regroupe les bureaux du Grand Rabbin Régional Daniel DAHAN, les services de la Cacherout et du Tribunal Rabbinique sous la tutelle du Dayan le Rav Yehia TEOUL.

Elle permet également à l'ensemble de nos coreligionnaires de trouver en un seul lieu les réponses pour tous les actes de la vie religieuse : les naissances, les examen de Bar Mitsva, les certificats de mariage, certificats de judaïté, les actes de divorce, les conversions.

Vous pouvez les joindre aux numéros suivants :

Téléphone du secrétariat du Grand Rabbin :

**04 12 04 05 10**

Secrétariat du Beth Din de Lyon :

**04 12 04 05 15**

*C'est par le dévouement  
et la volonté  
du Président Alain SEBBAN,  
que la Maison du Consistoire  
et le Musée du Judaïsme  
ont été réalisés. Kol Hakavod !*



# Le monde juif ouvre ses portes



## UNE HISTOIRE, UNE CULTURE, UNE RELIGION

L’Institut Culturel du Judaïsme a pour mission d’expliquer le Judaïsme en termes clair, de présenter les pratiques religieuses selon une approche dynamique et situer la place des juifs dans la société française.

Sa vocation est de lutter contre l’antisémitisme en répondant à toutes les questions que le grand public se pose sur la première religion monothéiste.

C’est dans cette optique que l’Institut Culturel du Judaïsme aspire à être un lieu d’échanges et de rencontres entre les différentes communautés sociales et religieuses qui composent notre société.





## UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE DYNAMIQUE

Le parcours pédagogique proposé a été pensé pour surprendre les visiteurs, éveiller leur curiosité. Il est organisé autour des thématiques suivantes :

- L'histoire du peuple juif
- La religion et les pratiques religieuses
- Les préjugés antisémites
- La place des juifs en France

Pour que ce parcours soit adapté à chaque visiteur et se déroule sur un mode le plus attraitif possible, l'Institut s'est doté de moyens techniques performants : écrans géants, tablettes numériques, réalité virtuelle.

## LE GRAND PUBLIC ET LES ÉCOLES

### Grand public

Sans réservation, les visites peuvent avoir lieu aux heures d'ouverture.

- Ouvert du dimanche au jeudi de 10h à 17h
- Fermé vendredi et samedi

### Écoles, collèges, lycées et groupes :

Les visites ont lieu sur rendez-vous.

La réservation est accessible sur notre site Internet : [www.icj-lyon.org](http://www.icj-lyon.org)

Des outils pédagogiques sont mis à la disposition des enseignants pour préparer la visite et, après celle-ci, pour faire travailler leurs élèves sur les thématiques abordées.

De nombreuses conférences; expositions seront organisées tout au long de l'année.

L'Institut Culturel du Judaïsme étant contigu avec la synagogue Neveh Chalom, il est possible d'y prévoir une visite guidée.



### LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE

#### ● L'accueil :

Une tablette et un casque sont remis à l'accueil, chacun peut ensuite déambuler et découvrir chaque sujet à son rythme

#### ● Les stèles :

Sur chaque stèle, un objet de culte est présenté. Les explications pour chaque élément sont délivrées sur la tablette.

#### ● Les écrans :

Ils vous présentent des films et animations sur :

- le Judaïsme
- Les juifs en France aujourd'hui
- Les dix commandements
- La Bar mitsvah, le mariage
- Les principales fêtes religieuses
- Les préjugés antisémites

#### ● La salle de réalité virtuelle

Un équipement technologique de pointe permet de vivre un shabbath en s'immergeant dans un office religieux et au sein d'une famille juive.



Merci aux donateurs, au Consistoire Régional Rhône-Alpes et Centre, à la Ville de Lyon, à la Métropole, à la Région et à l'Etat pour leurs généreuses contributions.



# LE GUIDE DE PESSAH

Merci de lire attentivement



Cette année, les fêtes de Pessah commencent samedi soir 27 mars. Ainsi, le premier Seder de Pessah aura lieu à l'issue de chabbat, c'est-à-dire à partir de 19h47. La particularité de cette configuration des fêtes est que la veille de Pessah se trouve être le jour du Chabbat, c'est-à-dire samedi 27 mars.

**O**r, nous savons combien chaque année, la veille de Pessah ne ressemble pas aux traditionnelles veilles de fêtes. En effet, un certain nombre de règles de Pessah s'appliquent dès la veille de Pessah : l'interdiction de consommer le Hamets à partir de la 5ème heure de la journée, l'interdiction de tirer profit et de posséder le Hamets dès la 6ème heure de la journée. Il y a également la vaisselle de toute l'année qui disparaît en cette veille de Pessah. Comment donc procéder alors même que nous sommes le jour du chabbat ?

**Le système préconisé et plus que conseillé est le suivant :**

Toute la vaisselle Hamets aura été débarrassée avant même le chabbat. De telle sorte que toute la préparation du chabbat (dès jeudi ou vendredi) aura lieu avec des produits cacher Le Pessah dans la vaisselle de Pessah. En fait, le chabbat sera une avant- première de Pessah, puisque tous les repas se feront dans le Cacher Le Pessah. La question qui se pose concerne le Motsi utilisé pour les repas du vendredi soir 26 mars et du samedi midi 27 mars. On utilisera en guise de pain, de la Matza Achira, c'est-à-dire Matza au vin, aux œufs, ou au sucre, celle-ci bien entendue Cacher Le Pessah (pour exclure la Matza traditionnelle qui elle ne sera consommée qu'à partir du Seder de Pessah, c'est-à-dire samedi soir). Si on consomme une quantité non négligeable de Matza Achira, on fera Nétilat Yadim, Motsi et Birkat Hamazone.

De cette manière, le Hamets aura clairement disparu avant même la veille de Pessah, évitant ainsi de rencontrer des difficultés liées à la cohabitation un temps du Hamets et de la Matsa.

## 1. JEUNE DES PREMIERS NÉS : JEUDI 25 MARS

Cette année, les premiers nés sont dispensés du jeûne, étant donné qu'il aurait dû avoir lieu samedi veille de Pessah.

Néanmoins, certains, ont l'habitude malgré tout de maintenir cet usage et de veiller à être dispensés d'un éventuel jeûne le jeudi précédent Pessah. C'est pourquoi, comme chaque année, à l'issue de l'office du jeudi 25 mars à 7 h 00, nous procéderons à un Syoum, c'est-à-dire la conclusion d'un Traité du Talmud, pour permettre à ceux qui le désirent d'être dispensés du jeûne.

## 2. BEDIKAT HAMETS : RECHERCHE DU HAMETS JEUDI SOIR 25 MARS

La nuit tombée, c'est-à- dire à partir de 19 h 36, on recherchera le Hamets à la lueur d'une bougie. Après la Bédkat, on procédera à l'annulation du Hamets, en prononçant la phrase suivante : « Tout levain et toute substance levée qui se trouveraient en ma possession que je n'ai vus ni détruits, qu'il soit considéré comme nul et comme la poussière de la terre ».

Le Hamets restant pour la soirée et pour la journée de

vendredi (avant-veille de Pessah) devra être soigneusement conservé pour définitivement disparaître le samedi 27 mars avant 11 h 06.

**Etant donné, que tout le Chabbat sera Cacher Le Pessah, on veillera pratiquement à le faire disparaître avant Chabbat.**

### **3. DESTRUCTION DU HAMETS : BIOUR HAMETS VENDREDI 26 MARS**

Bien que nous soyons l'avant-veille de Pessah et que par conséquent nous ayons le droit de consommer le Hamets toute la journée du vendredi, nous avons malgré tout l'usage d'opérer la Mitsva de destruction du Hamets, comme chaque année avant la fin de la 5ème heure de la journée, c'est-à-dire avant 11 h 06.

On brûle le Hamets et si l'on a fait disparaître d'ores et déjà tout le Hamets, on peut réciter la deuxième annulation du Hamets : « **Tout levain et toute substance qui se trouvait en ma possession, que je n'ai vus ou non, que j'ai détruits ou non, soit considérés comme nul et comme la poussière de la terre** ». Si par contre, même après la destruction du Hamets on a conservé du Hamets pour le consommer dans la journée, la deuxième annulation sera récitée samedi 27 mars (veille de Pessah) avant 11 h 06.

### **4. VENTE DU HAMETS**

Elle aura lieu cette année le vendredi 26 mars. Si l'on n'est pas parvenu à épuiser tout le Hamets en sa possession avant Pessah, on peut recourir au procédé de la vente du Hamets au non juif. De la sorte, nous ne

posséderons plus de Hamets pendant la fête.

Cette transaction se pratique au moyen d'un contrat de vente et est réalisée par le juge rabbinique de la ville. En général, on remet à cet effet un pouvoir au dayan qui agit en notre nom. Ci-joint le pouvoir à remplir et à remettre au secrétariat le vendredi 26 mars avant 9 h 30.

### **5. ORGANISATION DE L'OFFICE DU CHABBAT HAGADOL SAMEDI 27 MARS**

Bien qu'il soit conseillé de faire disparaître tout le Hamets avant même l'entrée du Chabbat( cf les chapitres précédents), il est d'usage de faire l'office du matin à un horaire avancé pour permettre à tout un chacun de rejoindre son domicile avant l'horaire d'interdiction de consommation du Hamets.

C'est pourquoi, nous prierons Chaharith de chabbat à 7 h 00.

Le Hameth deviendra interdit à la consommation à partir de 9 h 53. La 2<sup>ème</sup> annulation du Hamets pour ceux qui ne l'ont pas prononcée dès vendredi aura lieu avant 11 h 06.

### **6. LE SEDER**

Le premier Seder se fera samedi soir à la sortie de chabbat à partir de 19 h 47. Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche. Aussi nous commencerons exceptionnellement l'office du premier jour de Pessah, dimanche 28 mars à 9 h 00.

Le deuxième Seder aura lieu dimanche soir 28 mars à partir de 20 h 40. On commencera ce soir-là la supputation du Omer à la nuit, c'est-à-dire à partir de 20 h 40.





# LE GUIDE DE PESSAH



## 7. LE PLATEAU DU SEDER

### TROIS MATSOT ENTIERES CHEMOUROTS

(surveillées avec plus de rigueur depuis la moisson)

Il est souhaitable qu'elles soient faites à la main.

Vous les trouverez dans votre magasin CACHER.

**ZEROA** : L'os. Il évoque l'agneau pascal.

On prend en général l'épaule. On ne le consommera pas le soir du Seder.

**BETSA** : L'œuf. Il rappelle le sacrifice du jour de fête. Il évoque également le deuil qui suivit la destruction du Temple.

D'ailleurs le jour de la semaine tombe le 9 av, est le même que le premier jour de Pessah.

**MAROR** : Les herbes amères nous rappelant la vie amère de nos ancêtres en Egypte.

On prendra de préférence des endives, car la salade verte contient trop d'insectes et sa vérification est difficile.

**HAROSSET** : Compote (base de dattes, pommes, noix) symbolisant le mortier.

**KARPASS** : Légume pour le premier trempage (en général du céleri).

**L'EAU SALÉE** : Pour le trempage

**LES QUATRE COUPES** : Le soir du Séder, chacun doit boire accoudé du côté gauche, 4 coupes de vin ou de jus de raisin.

Ces coupes se boivent en quatre moments précis que vous consulterez dans votre Haggada.

On boira au minimum pour chaque coupe 8,6 cl de vin. La position accoudée rappelle la situation des hommes libres.

**LA MATSA** : Pendant tout Pessa'h, il est défendu de consommer de Hamets, mais nous n'avons pas l'obligation de manger de la Matsa.

Par contre, les deux premiers soirs de Pessa'h, nous avons le devoir de manger accoudé une quantité non négligeable de matsa soit 27 g.

**LE MAROR** : On doit manger une quantité non négligeable de maror (27 g), mais non en position accoudée car il évoque l'esclavage et non la liberté.

**L'AFIKOMANE** : A la fin du repas, on prendra en « dessert » 27 g de matsa que l'on mangera accoudé en souvenir de l'agneau pascal.

On ne mangera plus après l'AFIKOMANE.

## 8. MAGUID

Lois relatives au récit de la sortie d'Egypte le soir de Pessa'h (Torat Hamo'adim)

**1.** C'est par un commandement positif que la Tora nous enjoint de raconter la sortie d'Egypte le premier soir de Pessa'h, en ces termes. (Exode 13,3) : « ... Souviens-toi de ce jour-ci où vous êtes sortis d'Egypte... » D'où apprenons-nous que ce devoir nous incombe précisément le premier soir de Pessa'h ? La Tora un peu plus loin (verset 8) précisera : « Tu raconteras à ton fils ce jour-là en disant : c'est en vue de ceci (afin que je puisse accomplir ses commandements tels que cet agneau pascal, cette matsa, et ces herbes amères) que D. a fait pour moi lorsque je suis sorti d'Egypte » Que les rabbins interprètent ainsi : « en vue de ceci », c'est au moment où la Matsa et le Maror sont posés devant toi, que tu raconteras. Plus l'on s'attarde dans ce récit et plus l'on est digne de louanges.

**2.** L'essentiel de la prescription consiste à faire lire le texte de la Haggada. On étaiera alors cette lecture de commentaires et de Midrachim.

Concernant la lecture du texte de la Haggada il existe plusieurs usages.

Chez les uns, un membre lit à voix haute et les autres s'acquittent en écoutant scrupuleusement ou bien lisent à voix basse.

Chez d'autres, on lit la Haggada tous en cœur. Enfin, certains se partagent la lecture de la Haggada tandis que les autres lisent à voix basse.

**4.** Les femmes ont elles aussi le devoir Toraïque de raconter la sortie d'Egypte et doivent donc s'acquitter de ce devoir en lisant la Haggada.

**5.** La Haggada doit être lue avec joie et un fervent enthousiasme. A ce sujet, le Zohar Hakadosh écrit : « Tout homme qui raconte la sortie d'Egypte et se réjouit tout au long de ce récit, est convié à se réjouir avec la Présence Divine, dans le monde à venir, s'agissant alors du plus grand bonheur qui puisse exister. En effet, cet homme se délecte en son Maître, et l'Eternel prend un très grand plaisir à l'écouter. A cet instant précis, l'Eternel réunit toute sa cour et leur dit : « Allez donc écouter le récit de Ma louange, prononcé par Mes enfants qui se réjouissent de Ma délivrance ».

De suite, les anges se rassemblent tous et se joignent à Israël afin de prêter l'oreille au récit de cette louange relatée par ceux qui savourent la délivrance opérée par leur Maître. Alors, les anges retournent auprès du Tout-Puissant, et Le glorifient pour tous les prodiges qu'il a opérés, et Lui reconnaissent un peuple saint ici-bas se régalant de la délivrance effectuée par Leur Maître.

De la sorte, les anges confèrent au Très-Haut Force et Puissance. Ainsi, Israël, grâce à son récit, donne à l'Eternel Force et Puissance aux yeux de toutes ses créatures.

## 9. ANNEXE : DEFINITION ET INTERDITS DU HAMETS

Qu'est-ce-que le Hamets ?

On range sous cette appellation tout produit composé d'une des cinq espèces des céréales suivantes : Blé, orge, avoine, épeautre, seigle, qui sous l'action de ferments, de la chaleur ou de l'humidité subissent le processus de la fermentation.

Tout aliment contenant un tant soit peu de hamets est lui-même interdit. C'est pourquoi on ne consommera que des produits sous surveillance rabbinique « Cacher le Pessah ».

Le Hamets fait l'objet de trois interdits clairement mentionnés dans la Torah :

1/ Interdiction de consommer du Hamets ou un produit contenant du hamets, même en infime quantité.

2/ Interdiction de posséder du Hamets (il ne suffit donc pas d'enfermer le hamets dans un placard)

3/ Interdiction de tirer tout profit du Hamets.

Conséquence de ces interdits :

1/ L'interdiction de consommer entraîne la nécessité d'utiliser pour Pessah une vaisselle spéciale qui n'a pas eu de contact avec le hamets ou de procéder à la cachérisation des ustensiles cachérisables.

Remarques : dans ce dernier cas, consulter le Rabbin.

2/ L'interdiction de posséder du Hamets pendant Pessah entraîne l'obligation de le faire disparaître avant la fête.



On procèdera également à la vente (pouvoir fourni).

Cependant la vente ne concerne que les produits sur lesquels il existe un doute ou que nous n'utiliserons pas.

Par contre, tout produit véritablement Hamets (biscuits, pates...) doit disparaître avant Pessah et on ne s'appuiera pas dans ce cas, sur la vente.

# QUIZ SPECIAL PESSAH

## QUESTIONS ET REPONSES



**Question :** Quel est le passage de la Torah qui parle de la punition donnée à quiconque mange du Hamets à Pessa'h?

**Réponse :** Celui, quel qu'il soit, qui mangerait de ce qui est levé, cette personne sera retranchée de la communauté d'Israël. (Exode 12-19)

**Question :** Quelle autre grave transgression a une punition du même genre?

**Réponse :** Manger à Yom Kippour est un péché aussi grave que de manger du Hamets à Pessa'h .

**Question :** Est- ce que le commandement de ne manger rien qui soit levé se rapporte seulement au pain ?

**Réponse :** Non. Tout ce qui pourrait contenir un mélange de levain est interdit de la même manière que le pain.

**Question :** Qu'est- ce qu'un juif a à faire pour préparer sa maison pour Pessa'h?

**Réponse :** Avant tout, il faut nettoyer entièrement la maison, laver et cirer les planchers et cachérer le fourneau de cuisine.

**Question :** Que faut- il faire de nos couverts, casseroles et poêles de toute l'année?

**Réponse :** Certaines sortes de couverts, casseroles et poêles peuvent aussi être cachérés. Mais celles- ci donnent habituellement tellement de travail que la plupart des ménages possèdent une vaisselle de cuisine spéciale, ainsi qu'une argenterie ou des couverts dont on se sert seulement la semaine de Pessah.

**Question :** Est il seulement interdit de manger et de boire quoi que ce soit de levé à Pessa'h?

**Réponse :** Non. La Torah exige que durant Pessa'h, on ne puisse voir ou trouver dans la maison, le magasin ou tout autre propriété appartenant à un juif aucun produit contenant du levain.

**Question :** Que devons- nous faire pour nous débarrasser de nos possessions Hamets ?

**Réponse :** La seule chose à faire est de les vendre.

**Question :** Est- ce -qu'il faut un contrat de vente?

**Réponse :** Oui. Il faut un contrat de vente, mais il n'est pas nécessaire à chaque Juif qui vend son Hamets d'avoir un contrat de vente individuelle avec l'acheteur, car le rabbin rédige le texte du contrat de vente en indiquant ce qu'il a à vendre ainsi que l'endroit où est déposé le Hamets

**Question :** Pourquoi le shabbat avant Pessah est- il appelé shabbat Hagadol ?

**Réponse :** Le shabbat qui précédait la sortie d'Egypte des enfants d'Israël, les premiers- nés égyptiens apprirent l'imminente pluie des premiers- nés. Alors, pour échapper au danger, ils demandèrent à Pharaon de libérer les enfants d'Israël. Sur son refus, ils se révoltèrent, tuant des dizaines de milliers des hommes du Pharaon. Ce shabbat, par conséquent, fut appelé le Grand Shabbat , car il a marqué le commencement de la fin de l'esclavage.

**Question :** Qu'est ce qu'une Matza Chemoura ?

**Réponse :** Chemourah signifie « gardée ». Les grains de blé mis de côté pour cette Matza sont soigneusement gardés depuis le moment de la moisson, tandis que la Matza ordinaire est cuite avec la farine de blé soigneusement gardée seulement après avoir été moulu.

**Question :** Combien de verres de vin y a t- il au Séder?

**Réponse :** Il y a cinq coupes en tout ; nous en buvons quatre, mais la cinquième est la coupe d'Elie le Prophète.

**Question :** Pourquoi l'Afikomène est- il mangé juste avant la bénédiction d'après le repas, quand on est déjà rassasié?

**Réponse :** On mange l'Afikomène en souvenir du sacrifice Pascal, qui était censé être mangé de la même façon.

# PESSAH CHAQUE JOUR



Pessah est une fête belle et inspirante que tout un chacun attend avec un plaisir anticipé. Certes, les préparatifs qui la précèdent représentent un travail non négligeable. Mais quand on attend une visite importante, se soucie-t-on de la peine qu'elle coûte ?

**A**insi Pessah vient et s'en va chaque année. C'est une fête très spéciale, la première que le peuple juif a célébrée. A elle se rattache la naissance d'Israël en tant que peuple libre. C'est l'anniversaire de la libération de notre peuple du joug égyptien afin qu'il reçoive la Torah au Mont Sinaï. C'est la fête de notre Libération.

Fête si importante que la Torah nous fait une obligation de nous en souvenir tous les jours : « \*Afin que tu te souviennes toute ta vie du jour de ton départ du pays d'Egypte » (Deutéronome 16,3).

La libération de l'esclavage en Egypte est l'un des six points dont il nous est commandé de nous souvenir chaque jour et la Thora s'adresse à chacun de nous individuellement.

Se souvenir n'est pas un but en soi ; nous devons nous souvenir pour qu'il en résulte un bénéfice pratique pour nous et pour les autres dans la vie quotidienne. Nous remémorer chaque jour la libération du joug égyptien a pour but de nous inspirer les mêmes pensées et les mêmes actions que nous inspire la fête de Pessah.

Hamets veut dire **levain ou levure**. C'est une substance que les boulangers mettent dans leur pâte pour la faire lever. A Pessah, il est strictement interdit de manger quoi que ce soit qui contient du levain ou la plus petite adjonction de levain. La Matsa est cuite de manière telle que la pâte n'a aucune possibilité de lever. La farine est mélangée avec de l'eau froide. La pâte est rapidement étalée en une couche mince, criblée de trous et immédiatement placée dans un four chaud. Les ustensiles sont fréquemment grattés et nettoyés afin qu'on soit toujours sûr que pas le moindre fragment de pâte n'y est attachée si peu de temps que ce soit. Le résultat en est une Matsa libre de tout levain.

Nous mangeons la Matsa à Pessah pour nous rappeler le pain sans levain que mangèrent nos ancêtres quand ils quittèrent l'Egypte en grande hâte, sans avoir eu le temps de cuire du pain comme à l'ordinaire.

Dans un sens plus profond, **Hamets est le symbole de l'orgueil**, tandis que **Matsa est celui de l'humilité**. Pessah nous donne une grande leçon : même dans les moments de succès et de triomphe, il faut que nous éprouvions un sentiment de profonde humilité et reconnaissions que nous devons tout au Créateur. L'humilité est la plus précieuse des vertus.

Nos Sages, fort judicieusement ont appelé le **Yetzère Hara** (l'inclination au mal) le Hamets de la nature humaine. Le **Yetzere Hara** agit comme un levain, il permet au bas instincts de fermenter et de lever. Et à moins de veiller à les tenir constamment en échec, l'homme ne tarde pas à devenir l'esclave d'habitudes néfastes et de mauvais traits de caractère.

Aussi est-il bon de pratiquer la **Bdikat Hameth** » chaque jour ; ce qui veut dire : prendre le temps qu'il faut pour effectuer une petite recherche au-dedans de soi, et voir si quelque fragment de Hamets ne s'est pas attaché à notre nature. Cette « recherche du Hamets » doit conduire au **Biour Hamets**, dont le but est de nous débarrasser de toute trace de mal resté au fond de nous-mêmes.

Le meilleur moment pour « rechercher le Hametz » et s'en débarrasser, jour après jour tout au long de l'année, c'est celui de la prière. Quand nous nous tenons debout en prière devant l'Eternel, avec humilité et pureté, tant de cœur que d'esprit, tout le Hametz contenu dans notre nature est rejeté à l'extérieur. Durant la prière, trois fois par jour, notre âme céleste est alors unie à Son Créateur. A ce moment nous connaissons ce qui est la véritable liberté. Il dépend de nous que cette liberté soit préservée non seulement pendant les trois prières quotidiennes, mais aussi dans les intervalles qui les séparent. C'est ainsi que nous pourrons ressentir la Fête de notre libération pendant la fête de Pessah, mais aussi tout au long de l'année, et chaque jour de celle-ci.

Texte tiré de « Histoire complète de Pessah par Nissan MINDEL

# RETROSPECTIVE COMMUNAUTAIRE



**D**ès la fin du confinement, notre première préoccupation a été de concilier le plus rapidement possible et le plus efficacement, vécu communautaire et contraintes sanitaires. En fait, il nous a fallu nous réinventer, afin que nous puissions vivre intensément les offices, les fêtes de notre calendrier et la transmission de ce vécu et de notre Thora à nos enfants.

Ainsi, lors de la fête de Hanoucca, un allumage communautaire réunissant une soixantaine de fidèles insuffla un nouvel espoir. Ce merveilleux moment fut conclu par une distribution gourmande de beignets à emporter.



Dès les premiers chabbath de reprise, un cours de Michna pour les enfants s'est mis en place tous les après-midis après l'office de Minha et avant l'horaire du couvre-feu. Les enfants de 6 à 13 ans étudient et sont récompensés par des friandises et surprises. Les adultes eux-aussi prennent à un horaire avancé et assistent à un petit cours de Thora avant de regagner leur domicile pour 18 heures.

Le cours de Talmud du dimanche matin a repris en présentiel. En effet, depuis le premier confinement, il ne s'est jamais arrêté grâce à l'application zoom. Je peux vous annoncer que très prochainement nous conclurons avec la dizaine de participants, une longue et complète étude du Talmud amorcée dès le premier jour du confinement. Cet événement fera date. Mazal Tov à tous les participants.



Tou Bichevat (Nouvel an des arbres) arrivé, il fallait absolument marquer l'événement, surtout lorsque nous connaissons le succès de nos célébrations lors des années précédentes.

A l'issue d'un bel office, chaque fidèle s'est vu remettre une belle corbeille de fruits ainsi qu'un guide de bénédictions lui permettant de célébrer la fête comme il se doit.

Le Talmud Thora, lui-aussi s'est mis en ordre de marche, dès les premiers instants. Les enfants tout heureux de se retrouver ont pu participer à des ateliers de Hanoucca, Tou Bichevat et Pourim. Les cours ont repris en présentiel dans les règles sanitaires, et notamment les cours de Bar et Bat Mitsva.



Nous invitons dès à présent les parents à inscrire leurs enfants au Talmud Thora de Neveh Chalom. Une équipe de professeurs professionnels et dévoués accueilleront vos enfants dans un cadre optimal et dans le respect des règles sanitaires.

Une fois encore, lors de la fête de Pourim, la communauté s'est mobilisée et a pu profiter de moments exceptionnels de célébration. Ainsi, dès le jeudi 25 février, en fin d'après-midi, les fidèles, hommes, femmes et enfants déguisés, ont pu écouter la Mégila dans un cadre



festif. Les enfants ont été récompensés pour leur présence par de belles friandises, soigneusement préparées.

Le vendredi matin, comme chaque année, deux lectures communautaires ont eu lieu et chaque fidèle a pu accomplir la mitsva de Michloah Manot en se voyant remettre un box de mets soigneusement préparé et en l'échangeant avec son prochain.

Nous ne cesserons de nous réinventer afin de continuer à vivre intensément l'expérience communautaire et en priant l'Eternel de nous ouvrir très bientôt les portes de la délivrance. A vous tous et à nos enfants, réussite, santé et bonheur.

Le rabbin Yaakov NEZRI



**Lilly Market** כשר

140 rue Dedieu - 69100 Villeurbanne

TEL. 04 78 03 24 79 • FAX 04 78 68 07 87

EMAIL: lillymarket@free.fr

- Service livraison gratuit (à partir de 100€)
- Rayon fruits et légumes
- Carte de fidélité : cumulez des points pour bénéficier de remises
- Profitez des baisses des prix toute l'année

#### HORAIRES

- Lundi au Jeudi : 9H-20H non stop
- Vendredi : 8H-14H (hiver) - 8H-15H (été)
- Dimanche : 9H-20H non stop

La direction et toute l'équipe de Lillymarket vous souhaitent un joyeux Pessah

NOUVEAU MAGASIN ECULLY : 6 avenue de Veyssière tél 04 72 48 82 44

NOUVEAU MAGASIN CUSSET : 300 rue Francis de Pressensé Villeurbanne tél 07 83 36 58 29



Livraison gratuite Région Rhône-Alpes  
dès 80€ d'achat. Nouveau Livraison  
gratuite dès 100€ sur Annemasse  
(voir conditions au 04 78 68 76 32)  
et plein de surprises sur [DKMARKET.FR](http://DKMARKET.FR)

# ACTIVITÉS JEUNESSE



**L**es enfants 13/18 de Neveh Chalom ont pénétré dimanche

20 décembre au nouvel Institut Culturel du Judaïsme, visite guidée par Monsieur Henry Fittouchi que je remercie au passage pour la patience et la grande gentillesse dont il a fait preuve.

Les enfants ont pu apprécier, les stèles, films et animations et ont surtout retenu la salle de réalité virtuelle qui était très attractive.

J'ai découvert en les observant qu'ils étaient très heureux de se retrouver, ce qui m'a encouragé d'ailleurs à vouloir relancer les activités.

Malgré ce climat très anxiogène et cette période contraignante, toute l'équipe de Neveh Chalom et du Consistoire Régional n'ont pas pour autant baissé les bras, et ont décidé d'avoir une longueur d'avance... alors soyez donc aux aguets pour vos enfants car d'autres activités avec une nouvelle organisation sont en préparation très prochainement.

Serge LUZON



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CONSISTOIRE ISRAÉLITE SÉPHARADE

Elle s'est tenue le dimanche 28 février dernier, en présence du notre rabbin Yaakov Nezri et du Conseil d'administration.

Veuillez trouver ci-après les résultats :

### Nombre de votes reçus :

82 soit 16% de votants.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

Rapport financier adopté avec deux abstentions.

### Nouveaux administrateurs :

Adoptés à l'unanimité.

Le secrétaire général

**Meïr Simon Molho**



L'ÉVÈNEMENT MONDIAL À JÉRUSALEM  
DU 3 AU 10 OCTOBRE 2021

ORGANISÉ PAR LE DR TSIVI ATTALI  
LE COLLECTIF CONSTANTINOIS  
**« HÉRITAGE ET PATRIMOINE »**

Au programme : conférences, Ateliers folklore & cuisine; expos, photos & vidéos, visite & excursions, concert de musique Maalouf, soirée de gala, shabbat plein Sidi Fredj Halimi,...

Avec la participation de nombreux artistes  
Débats animés par Daniel Haïk,

Cyril Amar, Paul Amar

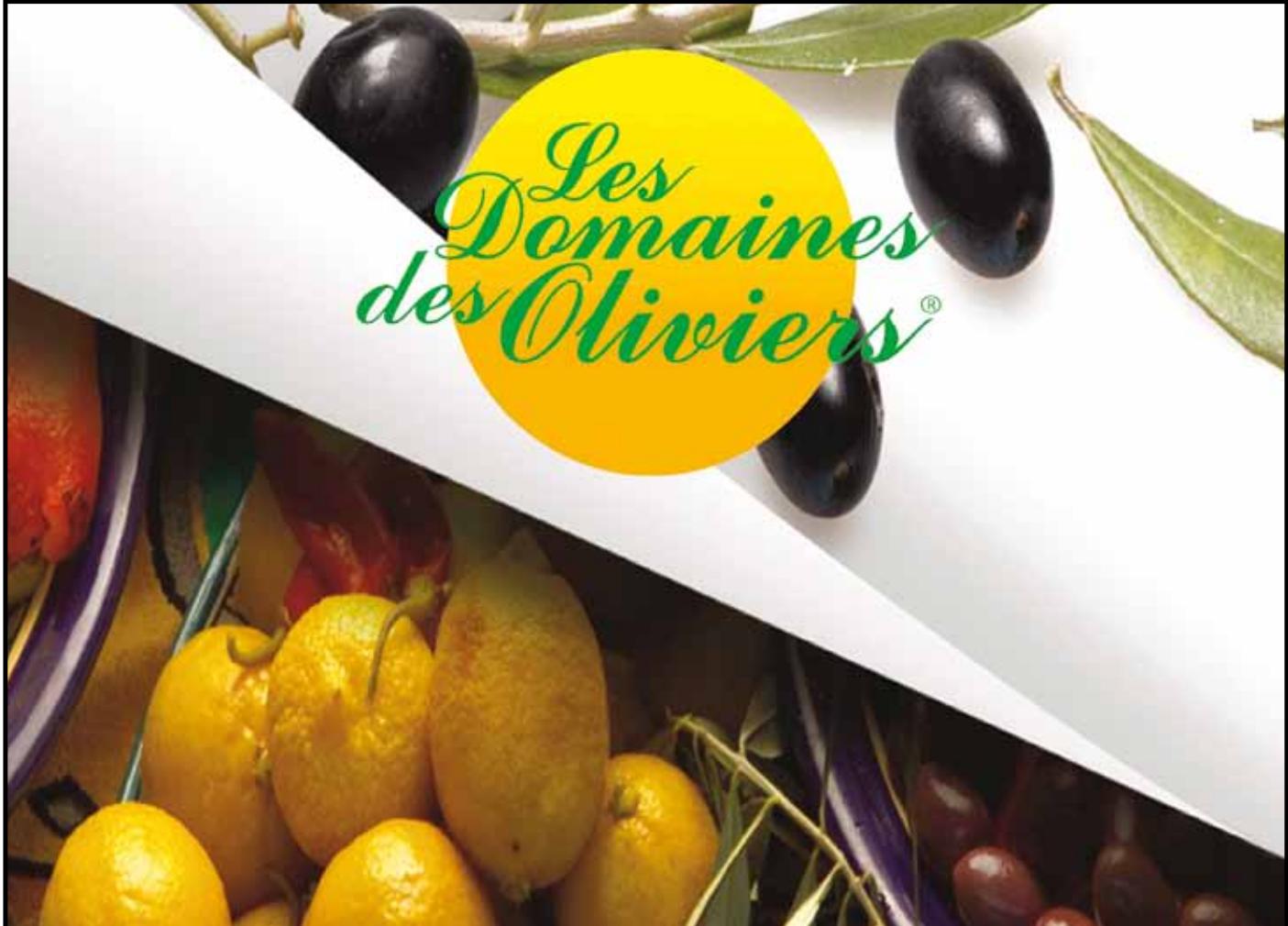
Sous la présidence d'honneur  
du professeur Marc Zerbib

Pour tous renseignements :

En France : Serge Allouche 06 20 40 30 61  
[sergeallouche@gmail.com](mailto:sergeallouche@gmail.com)

En Israël : Jean-Claude Zerbib 052 2505592  
[jcz@netvision.il](mailto:jcz@netvision.il)

Réservation à venir : [www.congresconstantine2021](http://www.congresconstantine2021)



*Les  
Domaines  
des Oliviers®*

**AVA** 04 78 17 35 40  
assurances-ava.fr

**AVA** assur  
ances

Valérie Azoulay  
Courtier d'Assurances Professionnelles et Particuliers

Auto,  
Habitation,  
Locaux professionnels,

Complémentaire santé,  
Assurances de prêts,  
Prévoyance.

# LA TSEDAKA

Rabbi Akiva enseigne à propos de la Tsedaka :

" Tu aimeras ton prochain comme toi-même"

C'est là un grand principe de la Thora.

Ainsi, en ces temps de crise sanitaire et en ces belles fêtes de Pourim et Pessah bzh, où nous devons nous soucier de notre prochain, le Matan Basseter doit faire face à des demandes d'aides toujours plus importantes.

La pauvreté et la précarité touchent de nombreuses familles (personnes seules, âgées ou plus jeunes, famille avec /sans enfants.)



Malheureusement la fermeture des lieux de culte liée au confinement n'a pas permis au Matan Basseter de recevoir et de récolter autant de dons que les années précédentes et ainsi subvenir aux besoins de tous nos coreligionnaires.

Par l'intermédiaire de la Tsedaka, cette magnifique et noble mitsva, vous continuez à faire vivre la justice sociale dans notre communauté, mais également partout dans la région où nous sommes sollicités.

Le Roi Salomon, a écrit : " La tsédaka sauve de la mort. " ;

En ces temps de précarité et d'incertitudes, le Matan Basseter organe représentatif des généreux fidèles de notre belle synagogue de Neveh Chalom se veut pourvoyeur de vie, pour rendre aux plus démunis la dignité qui leur revient de droit.

Qu' Hachem vous apporte en toutes circonstances, la santé, la joie, la réfoua chelema pour tous vos malades, la parnassa et la paix dans vos familles et pour tout le AM Israël, pour votre générosité chaque fois renouvelée.

AMEN

HAG PESSAH SAMEAH  
MATANEMENT VOTRE

Jacques BOUAZIZ  
Albert ATLAN

**PENSEZ A NOS DÉSHÉRITÉS**  
**En offrant un ou plusieurs colis de Pessah**

**PRIX DU COLIS = 50 €**

Règlement par chèque à l'ordre du CIS Neveh Chalom  
Par Iban FR76 1680 7004 0081 7817 3021 691 Bic : CCBPFRPPGRE  
Où sur notre site internet [www.nevehchalom.fr](http://www.nevehchalom.fr)

# HORAIRES DE PESSAH

DU SAMEDI SOIR 27 MARS AU DIMANCHE 4 AVRIL INCLUS

## JEUDI 25 MARS : JEUNE DES 1<sup>ERS</sup> NÉS

Début : 5 h 05 fin : 19 h 36

Chaharith : 7 h 00 suivi du Siyoum

Minha : 17 h 15

Bédikat Hamets : Recherche du Hamets

A partir de 19 h 36

Suivi de l'annulation du Hamets

## VENDREDI 26 MARS : DESTRUCTION DU HAMETS AVANT 11 H 06

Allumage de chabbat : entre 17 h 43 et 18 h 40

## SAMEDI 27 MARS : CHABBAT HAGADOL – TSAV : VEILLE DE PESSAH

Chaharith : 7 h 00 (Hodou) Exceptionnellement

Interdiction de consommer du Hamets : à partir de 9 h 53

2<sup>ème</sup> annulation du Hamets : avant 11 h 06

Fin du chabbat et début du 1<sup>er</sup> Séder : 19 h 47

Allumage après 19 h 47

Passage à l'heure d'été dans la nuit de samedi à dimanche

## DIMANCHE 28 MARS : PESSAH 1<sup>ER</sup> JOUR DE FETE

Chaharith : 9 h 00 Exceptionnellement

Allumage à partir de 18 h 45

Supputation du Omer et 2<sup>ème</sup> Seder à partir de 20 h 40

## LUNDI 29 MARS : 2<sup>ème</sup> JOUR DE FETE

Chaharith : 8 h 30

Fin de la fête : 20 h 50

## DE MARDI 30 MARS A VENDREDI 2 AVRIL : HOL HAMOED PESSAH

Chaharith : 7 h 00

## VENDREDI 2 AVRIL : VEILLE DE FETE

Allumage : de 18 h 50 à 19 h 50

## SAMEDI 3 AVRIL : 7<sup>ème</sup> JOUR DE PESSAH

Chaharith : 8 h 30

Fin du Chabbat : 20 h 57

Allumage : après 20 h 57

## DIMANCHE 4 AVRIL : 8<sup>ème</sup> JOUR DE PESSAH

Chaharith : 8 h 30

**FIN DE LA FETE : 20 h 58**

Il faut attendre la fin de Pessah pour acheter et consommer à nouveau du Hamets, c'est-à-dire : 20 h 58

# Horaires des offices

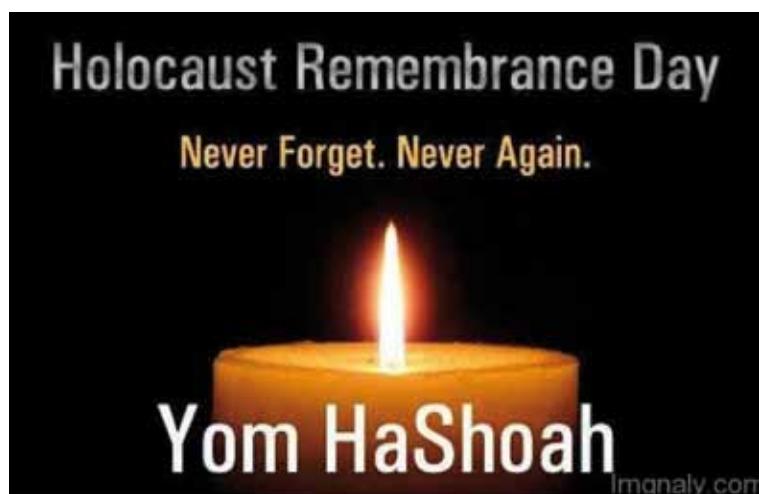
Les horaires des offices du soir  
vous seront communiqués  
au fur et à mesure en fonction  
des contraintes sanitaires.

SEMAINE MATIN : 8 h 30 – Récitation du Kaddish : 7 h 00

DIMANCHE MATIN ET JOURS FERIES : 7 h 45

Récitation du Kaddish : 8 h 00 /SAMEDI MATIN : 8 h 30

SEMAINE	Allumage des Nérot entre les deux horaires	Paracha	Fin du chabbat
du 9 avril 2021	18 h 57 – 20 h 00	Chemini	21 h 07
du 16 avril 2021	19 h 04 – 20 h 00	Tazria Metsora	21 h 17
du 23 avril 2021	19 h 11 – 20 h 00	Ahareimot Kedochim	21 h 27
du 30 avril 2021	19 h 18 – 20 h 00	Emor	21 h 38
du 7 mai 2021	19 h 25 – 20 h 00	Behar Behoukotai	21 h 48
du 14 mai 2021	19 h 31 – 20 h 00	Bamidbar	21 h 58



YOM HASHOAH :  
mercredi 7 avril soir  
et jeudi 8 avril



LAG BAOMER :  
jeudi 29 avril soir  
et vendredi 30 avril



YOM HAATMAOUT :  
mercredi 14 soir  
et jeudi 15 avril

# Décès

*De trop nombreux membres de la communauté juive lyonnaise nous ont quittés.  
Que leurs âmes soient scellées au faisceau des vivants.  
Qu'Hachem apporte consolation aux familles éplorées.*

**תָּנַצְבָּה**

Joséphine SAYAC, 83 ans,  
Odile SABBAH, 64 ans  
Albert MOSNINO, 86 ans  
Albert TANJI, 88 ans,  
Louis SAURA, 85 ans  
Georgette ACHOUR née Oiknine, 85 ans,  
Fernande ALLOUCHE née Moreau, 83 ans  
Julie RAVOUNA, née Hasson, 93 ans  
Claude ILLOUZ, 66 ans  
Aline MAGNE née Sebbane, 79 ans  
Moïse HAZOUT, 91 ans,  
Dina MOTTAY née Bitoun, 71 ans  
Michèle NOUCHY née Jacquemet, 80 ans  
Gilbert RUBIN, 80 ans  
Odette ATLAN, 93 ans  
Henriette DADOUN, née Laloum, 96 ans  
Elie BENSOUSSAN, 77 ans  
Zarie AMAR, 83 ans  
Albert DHJAN, 84 ans  
Sabine YOYOU, 54 ans

Max CHAOUL, 70 ans  
Angèle ATHLAN, née Dadoun, 77 ans  
Victoire CASTORIANO, 86 ans  
Albert BENMOYAL, 92 ans  
Gisèle BENDENNOUN née BENZAKI, 92 ans  
Henri TANJI, 87 ans,  
Messaoud LELTI, 91 ans  
Viviane CORSIA, née DRAY, 82 ans  
Marie Paule CHEMLA, 66 ans  
Rolande BITON, née Atlan, 92 ans  
Gilbert GUERCHON, 90 ans  
Rachel DEREI, née AYACHE, 96 ans  
maman de Mme Lucie BENCHETRIT  
Eliette CHRISTOPHEL, née Bénitah, 74 ans  
Roger Marcel BENHAMOU, 91 ans  
Désirée BETTANE née Chekroun, 90 ans  
Odette HALIMI, née LEVY, 92 ans  
Denise HALFON, née BIJAOUTI, 93 ans  
Denise LABONNE, née ALLOUCHE, 90 ans  
Charles BENSOUSSAN, 92 ans

Le rabbin Yaakov NEZRI, Nathalie NABETH sont à votre disposition au 04 78 58 18 74 pour tous renseignements complémentaires.



*C'est faire mitsva de solidarité de lire des Téhilim  
lors des veillées avant les funérailles  
ou de participer à la tahara (toilette rituelle)  
Rapprochez-vous de Yaakov NEZRI Rabbin  
04 78 58 18 74*

# POMPES FUNEBRES ISRAELITES KAIM

Crées en 2008 et habilitées par la Préfecture du Rhône

6J/7



Respect de la halakha, lecture de tehilims, accompagnement personnalisé

TEL: 06 29 70 44 19 - 04 78 93 74 29

CAVEAUX - MONUMENTS - INHUMATIONS - EXHUMATIONS - PLAQUES - GRAVURES -  
ENTRETIENS DE SEPULTURES - CONTRATS OBSEQUES - TRANSFERT EN ISRAEL

55 rue du 4 août 1789, 69100 Villeurbanne

email: [pfkaim-pompesfunebres@yahoo.fr](mailto:pfkaim-pompesfunebres@yahoo.fr) - [www.pompesfunebreskaim.fr](http://www.pompesfunebreskaim.fr)



## MILLET MARBRE

Marbrerie Funéraire

Spécialistes funéraires au service de la communauté

Direction MARTY

Chemin du Cimetière - 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Tél. 04 78 35 05 84

# Carnet familial

## NAISSANCES

Ella Juliette Naomi, fille de Déborah et Alexis WAJSBROT, petite fille de Ruth et Joseph BENAMRAN et de Nina et Jean Paul WAJSBROT, le 29 juillet 2020 à Londres

Nous souhaitons un grand Mazal Tov à Elon Moshé, fils de Mélanie et Jonathan BENCHETRIT, petit-fils de Mr et Mme Marcel AMSALLEM, ancien président du CIS Néveh Chalom et de Mr et Mme Paul BENCHETRIT, le 19 octobre 2020

Liam David Joseph , fils de Guila et de Solal ATTALI, petit- fils de David ATTALI et de Mr et Mme Emmanuel BENHAMOU et de Mr et Mme Laurent Dray, le 18 octobre 2020

Nous souhaitons un grand Mazal Tov à Mr et Mme Joseph NACACHE, ancien président de notre communauté, à l'occasion de la naissance de leur petite fille Shira, dans le foyer de leur fille Maïa TORDJMAN, à Jérusalem le 27 janvier 2021, 15 Chevat 5781. Tous nos vœux de santé, bonheur et réussite auxnouveau nés parents et grands- parents.

*Un grand Mazal Tov aux familles*

## BAR MITSVA

Andréa, fils de Géraldine et Avi Amsellem petit-fils de Guila et Simon Amsellem et de Dominique et Pierre TOUBOUL, le 28 mai 2020

Lirone fils de Jean Pierre et Sophie ELBAZ, petit- fils de Mr et Mme Roger AMSALLEM, le samedi 24 octobre 2020

Ariel, fils de Yael et Laurent BENCHETRIT, petit fils de Lucie et André BENCHETRIT et de Mr et Mme Andrée et Claude DAHAN , le 28 novembre 2020

Adam, fils de Julie Emsalem et Avi Déry, pour la paracha Yitro, le chabbat 6 février 2021 à Neveh Chalom. Il est le petit- fils de notre ami Jean Jack Emsalem et de Louise Benadibah

## BAT MITSVA

Célia, fille de Mr et Mme Ariel KESSOUS, le dimanche 13 décembre 2020

*Mazal Tov et Hatsla'ha aux jeunes Bar et Bat mitsvah*

## MARIAGES

Marine, fille de Dominique et Mickael, fils de Mr et Mme Jean Paul Priéto, le 23 août 2020 à Genève

Théa EL SHEDRAWY, fille de Martine Poughoun, avec Marc, fils de Mr et Mme Serge BENAMOU, le 13 décembre 2020

*Mazal Tov aux jeunes mariés et félicitations à leurs familles*



# Limoudim

NISSAN 5781

01 Nouna NABET	dimanche 14 mars 2021
01 Avram ROLINO	dimanche 14 mars 2021
01 Lina PICARD	dimanche 14 mars 2021
02 Djoya Juliette ANAV	lundi 15 mars 2021
02 Estrella PILO	lundi 15 mars 2021
02 Michèle BENAZA	lundi 15 mars 2021
03 Hanna AKNIN	mardi 16 mars 2021
03 Myriam SAFRANI	mardi 16 mars 2021
04 Samuel MOUTAL	mercredi 17 mars 2021
04 Mardoché BETTAN	mercredi 17 mars 2021
05 Anna DRAI	jeudi 18 mars 2021
05 Léon SALTIEL	jeudi 18 mars 2021
05 Joseph BAROCH	jeudi 18 mars 2021
07 Dominique PICARD	samedi 20 mars 2021
07 Monsieur NASSI	samedi 20 mars 2021
07 Régine CAMHI	samedi 20 mars 2021
08 Yvette ATTALI	dimanche 21 mars 2021
08 Serge CHICHE	dimanche 21 mars 2021
08 Mordo DINAR	dimanche 21 mars 2021
08 Aaron BENICHOU	dimanche 21 mars 2021
09 Anna AMSLEEM	lundi 22 mars 2021
09 Charles BENADIBAH	lundi 22 mars 2021
11 Monique COHEN	mercredi 24 mars 2021
12 Julie-Sim'ha MALKA	jeudi 25 mars 2021
13 Robert AMSALLEM	vendredi 26 mars 2021
14 Rabbi Yeouda MOEL ET Sultana MOEL	samedi 27 mars 2021
15 Estréa BENSIMON	dimanche 28 mars 2021
15 Yossef Ben Naomie	dimanche 28 mars 2021
17 Odette ELBEZE	mardi 30 mars 2021
19 JUDA BOUAZIZ	jeudi 1er avril 2021
19 Buena AGI	jeudi 1er avril 2021
20 ACHOR Jean Pierre	vendredi 2 avril 2021
20 Muriel BENCHETRIT	vendredi 2 avril 2021
20 Albert NEBBOUT	vendredi 2 avril 2021
21 Raphaël BENAMRAN	samedi 3 avril 2021
21 Jacques SZAC	samedi 3 avril 2021
21 Chalom CHARTIEL	samedi 3 avril 2021
21 Jean DANON	samedi 3 avril 2021
22 Chantal BENITAH	dimanche 4 avril 2021
22 Rabbin Joseph TOLEDANO	dimanche 4 avril 2021
22 Marcelle LEBHAR	dimanche 4 avril 2021
22 Albert PERESSE	dimanche 4 avril 2021
23 Eliaou ALZERAH	lundi 5 avril 2021
23 Raphaël HASKIA	lundi 5 avril 2021
24 Monique KLEINER	mardi 6 avril 2021
24 Moïse MISRAHI	mardi 6 avril 2021
24 Esther BITOUN	mardi 6 avril 2021
24 Georges BENYAMINE	mardi 6 avril 2021
25 Abraham FROIN	mercredi 7 avril 2021
26 Reine KORSIA	jeudi 8 avril 2021
26 Suzanne BOUCHOUCHA	jeudi 8 avril 2021
26 Gladys NOUCHI	jeudi 8 avril 2021
27 Isaac BENAIM	vendredi 9 avril 2021
28 Sol CANINO	samedi 10 avril 2021
28 Yaacov AMSALLEM	samedi 10 avril 2021
28 Marie BRISSON	samedi 10 avril 2021

IYAR 5781

01 Albert NATHAN	mardi 13 avril 2021
01 Rebecca BOCCARA	mardi 13 avril 2021
01 Yvette COURTEBRAS	mardi 13 avril 2021
02 Henri ZEMMOUR	mercredi 14 avril 2021
02 Suzanne KARP	mercredi 14 avril 2021
02 David Nissim MORENO	mercredi 14 avril 2021
02 Nissim & Eugénie AMOURABEN	mercredi 14 avril 2021
03 Ginette YANNI	jeudi 15 avril 2021
03 Abraham et Camille SARFATI	jeudi 15 avril 2021
03 Evelyne MOUTAL	jeudi 15 avril 2021
03 Abraham COHEN	jeudi 15 avril 2021
04 Georges Joseph COHEN	vendredi 16 avril 2021
07 Denise GUERCHON	lundi 19 avril 2021
07 Joseph BITOUN	lundi 19 avril 2021
07 Joelle BERTAUD	lundi 19 avril 2021
08 Sim'ha BITTON	mardi 20 avril 2021
08 David NAMER	mardi 20 avril 2021
08 Angèle DAHAN	mardi 20 avril 2021
08 Armand LEVY	mardi 20 avril 2021
09 Salomon SABBAH	mercredi 21 avril 2021
09 Oro SABA néé HOULLI	mercredi 21 avril 2021
09 Elie CORCHIA	mercredi 21 avril 2021
09 Henri DARMON	mercredi 21 avril 2021
09 Daniel Yero'ham COHEN	mercredi 21 avril 2021
10 Jacqueline BINISTI	jeudi 22 avril 2021
10 Eveline SIRAT	jeudi 22 avril 2021
10 Jacques CORSIA	jeudi 22 avril 2021
10 Gilbert BENYAMINE	jeudi 22 avril 2021
11 Joseph BINISTI	vendredi 23 avril 2021
11 Joseph GALANTI	vendredi 23 avril 2021
12 Louise ZEMMOUR	samedi 24 avril 2021
13 Gisèle ALBOU	dimanche 24 avril 2021
14 Mardochée ZERBIB	lundi 26 avril 2021
14 Moïse AMSALLEM	lundi 26 avril 2021
15 Yvonne PARTOUCHÉ	mardi 27 avril 2021
16 Ruben NAKACHE	mercredi 28 avril 2021
16 Maurice BENOSSUAN	mercredi 28 avril 2021
16 Bellyne TOLEDO	mercredi 28 avril 2021
19 Yves BENAID	samedi 1er mai 2021
19 Abdoulhamid CHAHABI	samedi 1er mai 2021
20 Avraham WAISSA	dimanche 2 mai 2021
20 Joseph SEBBAN	dimanche 2 mai 2021
20 Eugène ATLAN	dimanche 2 mai 2021
21 Gabriel MSIKA	lundi 3 mai 2021
21 Léon TOUBOUL	lundi 3 mai 2021
22 Gabriel MOUTAL	mardi 4 mai 2021
22 Jacques CANYASSE	mardi 4 mai 2021
22 Edmond AZIZA	mardi 4 mai 2021
23 Yvette ABOUAF	mercredi 5 mai 2021
23 David ANAV	mercredi 5 mai 2021
23 Reine NABET	mercredi 5 mai 2021
24 Robert BACRI	jeudi 6 mai 2021
24 Samuel PILO	jeudi 6 mai 2021
25 Maxime ACHOUR	vendredi 7 mai 2021
26 Elie AMSALLEM	samedi 8 mai 2021
26 Georges MORALI	samedi 8 mai 2021
27 Dominique SAHLI	dimanche 9 mai 2021
27 Estelle TOUBOUL	dimanche 9 mai 2021
27 Perla LEVY	dimanche 9 mai 2021
27 Régine NOUCHI	dimanche 9 mai 2021
28 Roger LEVY	lundi 10 mai 2021
29 Juliette NAHIM	mardi 11 mai 2021



**4 marques, 1 signature**

***Richard Drevet***  
AUTOMOBILES

Vente de Véhicules Neufs & de Véhicules d'Occasion  
Réparations Mécaniques, Carrosserie & Peintures toutes marques  
Accessoires & Pièces de Rechange

83-95 Rue Louis Becker - 69100 Villeurbanne - Tél : 04 78 685 621  
[www.richarddrevet.com](http://www.richarddrevet.com)